

Aide-mémoire Promotion League

Saison 2020/2021

Pour la Trophée Espoirs pour la promotion de joueurs M21

Edition: 1^{er} juillet 2020

Objectif	Incitation et subvention financière pour l'alignement de joueurs M-21 formés en Suisse. Avec le Trophy M21, la Première Ligue introduit et encourage ses clubs à la promotion de la formation. Pour ce trophée, les apparitions des joueurs de M21, pour autant qu'ils appartiennent à la catégorie des joueurs formés localement (la définition de ces joueurs correspond au concept de l'UEFA des « home trained players») ou qu'ils soient sélectionnables pour la Suisse, seront prises en considération.
Montant à disposition	Max. CHF 140'000.-
Clubs concernés	Tous les clubs de la Promotion League, sans les équipes M21
Joueurs considérés	- Année de naissance 1999 ou plus jeune - Formés localement, c.à.d. par des clubs de l'ASF, pendant au moins 3 ans entre l'âge de 15 et 21 ans (sélectionnables ou non pour la Suisse), selon art. 168 ch 1 + 2 RJ ASF - Sélectionnables pour la Suisse - Clubs du Liechtenstein : sont pris en considération uniquement les joueurs sélectionnables pour la Suisse - Fais foi le statut des passeports des joueurs
Base de calcul	- Nombre de joueurs M21 alignés par club et par match de championnat - Total d'alignement de joueurs M21 par club - Total des joueurs M21 alignés par tous les clubs - Des alignements de moins de 15 minutes ne sont pas pris en considération
Période de calcul	Seules les 25 premières journées de championnat sont prises en considération, ce qui permet d'éviter que les clubs alignent beaucoup de jeunes lors des 5 derniers matches, évt. sans enjeu.
Base de versement	Le montant de la subvention est calculé après la 25ème journée de championnat. Celui-ci est limité à un maximum de CHF 6'000.- par joueur et saison.

Comité de la Première Ligue ASF

Le Président:	Le Vice-président:
Romano Clavadetscher	Marco Di Palma